



L'ÉDITO

PETIT COURS DE SÉMANTIQUE, DU DDFIP DU VAR JUSQU'AUX MINISTRES !

Ce 22 octobre, lors d'un Comité Technique Local, nous avons eu droit à un cours de sémantique par la Direction. Essayons de décrypter avec toute la mauvaise foi qui nous caractérise (si on en croise cette même direction).

Il ne faut pas dire, « *manquement à la déontologie* » quand la Direction oblige les agents à travailler hors des règles mais plutôt « *rupture d'égalité de traitement assumé par le DDFIP* ».

Il ne faut pas dire « *fermeture de trésoreries* », mais plutôt « *renforcement du réseau* ».

Il ne faut pas dire pour les services facturiers « *attaque contre le principe de séparation ordonnateur comptable et transfert aux collectivités de nos missions* » mais « *suppression de doublons et meilleur travail en commun* ».

Hé oui, notre Directeur n'a de cesse d'expliquer qu'il modernise afin que notre administration soit plus forte et que les agents vivent mieux au travail. Chacun peut juger au quotidien de la réalité.

Mais notre DDFIP est à l'image de nos Ministres LEMAIRE et DARMANIN qui expliquent au français qu'il n'y a pas de baisse du pouvoir d'achat, et que c'est même une hausse qui est en cours grâce aux mesures gouvernementales! Tout est sémantique...

Il n'empêche que d'après l'Institut des Politiques Publiques qui a étudié l'impact des budgets 2018 et 2019, le 1 % des Français les plus aisés est le grand gagnant de la politique fiscale : en 2019, ses revenus grimperont de 6 %, grâce, notamment, aux effets cumulés de la réforme de l'impôt sur la fortune et du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital.

A l'autre bout de l'échelle sociale, les bas revenus sont les grands perdants. Les 20 % de Français les moins bien lotis verront leurs ressources s'amoinrir.

Au fait, les taxes sur l'essence c'est pour l'écologie... C'est tellement vrai que même Nicolas HULOT a préféré partir que poursuivre l'escroquerie intellectuelle.

Plus que jamais, il est urgent de dire clairement à ceux qui nous dirigent, en haut comme en bas, que leur société on en veut pas. Il est urgent d'augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux au lieu de redistribuer l'argent au 1% les plus riches ! •



Contact: CGT Var Finances publiques,
Hôtel des Finances, place Noël BLACHE, 83000 TOULON
Tel: 04.94.22.82.65
mail: cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr





LE DROIT À CONGÉ REMIS EN CAUSE !

Bruno Parent a reçu le 24 octobre 2018 l'ensemble des secrétaires généraux des syndicats représentatifs de la DGFIP (Solidaires, CGT, FO, CFDT).

Lors de cette entrevue, il a annoncé la suspension de prises de congés, même si ceux-ci ont été déposés dans les délais et validés par les directeurs.

Qui sont les punis ?

Ce sont les collègues des Services de Publicité Foncière et de l'Enregistrement pour la période de fin d'année.

Puis les collègues des services téléphoniques pour la période de janvier à février, car « en première ligne » pour la mise en oeuvre du pré-lèvement à la source (PAS).

Les alertes répétées de la CGT sur cette réforme compliquée, injuste et sans les moyens à la hauteur commencent malheureusement à se vérifier. Le DG n'a d'ailleurs pas nié l'apparition de difficultés... à résoudre le plus rapidement possible ! Son état d'esprit est simple : « mobilisation générale » pour la mise en place du PAS. Du coup, doit-on imaginer que d'autres services pourraient être concernés à terme ?

En tous les cas, dans le Var, une réunion s'est aussi tenue ce 24 Octobre et il faut s'attendre à un début d'année très difficile dans les SIP, sans oublier les SIE, puisqu'ils sont chargés du recouvrement et surtout des poursuites des employeurs collecteurs qui seraient défaillants •

DDFIP DU VAR : LA CGT EST-ELLE GÊNANTE ?

Depuis plusieurs mois, une petite musique est jouée par la DDFIP du Var: En Comité Technique Local nous sommes interpellés régulièrement sur nos positions. C'est normal, puisque nous nous opposons à la politique de casse de nos services.

Plus inquiétant, le DDFIP nous explique ce qu'il faudrait dire et faire.

Il aime aussi critiquer le fait que, sur certains sujets, nous claquons la porte et quittons certaines séances. On est à la limite de l'entrave au droit d'expression syndical.



Oui, nous l'assumons. La DGFIP est confrontée à une offensive jamais égalée. C'est la survie de notre administration qui se joue actuellement. Nos missions, notre statut, tout est attaqué frontalement. Dans ces conditions, **que faut-il faire ? Que faut-il dire** à ceux (Direction) qui ont en charge de détruire les emplois et les services ?

Le mal-être des agents, le ras-le-bol, la colère et l'exigence de pouvoir travailler au service de la population ne **doivent-ils pas fortement s'exprimer ?**

C'est ce que fait la CGT. Face aux attaques brutales, nous ne nous coucherons pas.

C'est pourquoi, **parfois**, nous interpellons la Direction en début de séance, puis, après une explication musclée, nous quittons la séance si la Direction refuse de changer ses projets.

Jamais nous ne vous mentirons en faisant croire qu'en siégeant à tout prix en CTL, les syndicats peuvent changer la donne.

Par contre, la CGT fait appel à la mobilisation des agents à chaque fois que possible. Et, à chaque fois que les agents s'expriment, la CGT porte leur expression. Ce fut le cas au dernier CTL du 22 Octobre, avec la pétition des agents des SIP de Toulon pour reporter la fermeture de l'accueil deux 1/2 journées de plus par semaine au 1er janvier 2019. Cette pétition a donné de la force à nos arguments, et le DDFIP a fini par en tenir compte en reportant cette fermeture.

Nous avons aussi adressé une lettre ouverte à tous les maires du Var sur l'état de nos services et les plans du DDFIP.

Plus que jamais, nous allons continuer à dénoncer la politique menée nationalement comme localement et exiger:

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'arrêt des restructurations et fermetures de services
- L'amélioration des conditions de travail
- La hausse de nos salaires •





DDFIP du Var, les nouveaux outils pour accélérer la casse !

TRAVAIL À DOMICILE, MAIS POUR QUI ?

Ce 24 octobre la DDFIP a présenté la mise en place du travail à domicile à compter du premier trimestre 2019. A ne pas confondre avec le travail à distance, il s'agit bien de travailler depuis la maison.

Cette possibilité est limitée à 2 jours maximum par semaine et ne concerne que 5% des agents en 2019.

Le fonctionnement sera encadré (horaires, etc..)

Des questions se posent : qui va choisir les services et les agents éligibles ?

Réponse de la Direction : ce sont les chefs de service qui décideront.

Aux vues des premières réponses, il s'agirait principalement des trésoreries et, en particulier, de HELIOS... ●

SERVICES FACTURIERS (SFACT) : VERS UN TRANSFERT DES AGENTS DES TRÉSORERIES DANS LES COLLECTIVITÉS

La Direction a expliqué vouloir mettre en place des SFACT dans le Var. De quoi parle t-on ?

Il s'agit de faire travailler ensemble (agents des Finances Publiques et agents des collectivités) pour la prise en charge des dépenses.

En clair, les agents seront dans les mêmes locaux et travailleront à la fois sur HELIOS et le logiciel de l'ordonnateur (la collectivité territoriale). Il n'y aura plus qu'un seul chef opérationnel (soit celui de la collectivité, soit celui des Finances Publiques).

C'est bien une fusion « technique » du travail qui est actuellement séparé de l'ordonnateur et du comptable.

Si des agents des Finances Publiques sont transférés dans des collectivités locales, ils seront bien sous l'autorité des élus par le biais du chef de service. C'est une remise en cause gravissime de nos droits et garanties !

Alors que la Direction a déjà un programme bien fourni de fermeture de Trésoreries pour le Var, elle veut maintenant déshabiller ce qui restera du SPL en transférant des agents dans les collectivités ! ●

TRAVAIL À DISTANCE, KESAKO ?

A ne pas confondre avec le travail à domicile, le travail à distance consiste à travailler pour un service depuis un autre service situé sur un autre site.

Utilisé depuis peu par la DDFIP, il s'agit d'éviter aux agents d'avoir à se déplacer loin. Des agents travaillent donc depuis Toulon pour ST Tropez ou Draguignan.

Oui, mais que se passera-t-il pour un service si, un jour, une majorité d'agents travaillaient à distance ?

Autre utilisation, le transfert de missions comme, par exemple, le transfert de la mission recouvrement Impôts depuis une trésorerie extérieure vers un SIP. Très bonne méthode pour faire passer provisoirement la pilule aux agents qui, à terme, auront bien perdu soit leur mission, soit leur affectation... ●



Pour la CGT, si le télétravail et le travail à distance peuvent apporter des réponses à des problèmes personnels de déplacement, il est clair que cela doit être strictement encadré et faire l'objet de règles précises. Quel recours en cas de refus ? Quel défense des agents ? Cela ne peut devenir un outil pour casser les services et les droits des agents. Pour le moment, aucune discussion sérieuse n'a eut lieu, la CGT a demandé à la Direction une nouvelle réunion avant la mise en place effective du travail à domicile. ●



SIP, DGFIP : VERS LE BIG BANG !

1) Un Prélèvement à la source, source d'ennuis

L'arrivée du PAS ne peut qu'inquiéter les agents des SIP, car de nombreuses zones d'ombres subsistent.

Pour commencer, à cause du PAS, la Direction a envoyé un mail pour traiter en dehors des règles habituelles les contribuables défaillants qui déposent en retard. Cela a pour effet de créer une « rupture d'égalité » entre les contribuables.

A ce stade, le Directeur réfléchi à cette question...

Ensuite, la Direction avait décidé de réduire les horaires d'ouverture de l'accueil à TOULON, plus gros site en matière de réception, au moment même où il va falloir traiter les demandes et questions des contribuables. Heureusement l'expression des agents qui avaient demandés le report de cette mesure a été entendu. Pour une fois, la raison a fini par l'emporter mais le Directeur a décidé de fermer 2 demi-journées supplémentaires, non plus au 1er janvier 2019 mais au 1er juin 2019.

« Priorité au PAS » a déclaré notre DDFIP.

Mais le PAS, nouveau système, va générer de nombreuses questions et incompréhensions de la part des usagers, et la réunion entre Direction et syndicats ce 24 Octobre 2018 n'est pas faites pour nous rassurer.

2) Avec le DDFIP: Vive le RCT !

Fidèle à sa volonté d'avancer coûte que coûte monsieur ROTHE maintien son rythme. Attention de ne pas chuter dans le précipice.

En effet, il a instauré ce qu'il a appelé « RCT » (Réception, Courriel, Téléphone) dès septembre 2018 à FREJUS et BRIGNOLLES. Les résultats sont-ils du même niveau que ceux du Rugby Club Toulonnais cette saison ?



Sans tirer aucun enseignement de l'expérience en cours, sans en débattre avec les représentants du personnel, il a déjà décidé de poursuivre la mise en place du RCT dès le premier trimestre 2019 sur 3 autres SIP, HYERES, LA SEYNE et DRAGUIGNAN (SIP où les agents avaient signifiés leur refus du RCT en début d'année). Le tour de TOULON viendrait au 1er septembre 2019.

Pour rappel, le RCT consiste à renforcer l'accueil par l'accroissement des équipes qui reçoivent, répondent au téléphone et aux courriels.

3) Suppressions d'emplois, fermeture des services, on continue, on amplifie !

Tout cela a pour but de supprimer des emplois. Il faut donc restructurer (fusions en cours à TOULON, après celle de Draguignan).

Notre DDFIP prévoit aussi de diminuer les horaires d'ouverture dans tous nos SIP. Au final , l'idée est simple.



Plus nos services vont se dégrader, plus les contribuables n'auront d'autres choix que d'aller sur internet. Et on pourra donc ... supprimer encore plus d'emplois !

Nous sommes bien en face d'un processus accéléré de démantèlement de la DGFIP.

En effet, une lettre du ministre Gérard Darmanin aux préfets de régions en date du 8 octobre 2018 confirmait au sujet de la DGFIP que : « Afin de tester la mise en oeuvre de cette nouvelle ambition par des exemples concrets, j'ai désigné à l'été sept départements pilotes (Corrèze, Creuse, Limousin / Loiret, Loir-et-Cher / Nord, Pas-de-Calais) pour réfléchir et proposer une nouvelle cartographie de leurs implantations. »

7 directions ont été ciblées comme préfiguratrices pour des restructurations d'ampleur sur trois axes : resserrement du réseau, géographie revisitée et optimisation domaniale, avec suppression des 2/3 des trésoreries, disparition ou regroupement des 3/4 des SIP, SIE, PCR, PCE, SPF, diminution de la moitié du nombre de communes d'implantation des services par département, fusions de directions.

Pour défendre vos droits et le service public, exprimez-vous, agissez,

Votez CGT du 26 novembre au 6 décembre 2018 ! ●

